

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2745

présenté par
M. Hetzel

à l'amendement n° 2727 du Gouvernement

ARTICLE 21

À l'alinéa 2, supprimer le mot :

« régulièrement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auditions ont montré que ce système d'instruction en famille était souple. Dans la même famille, un enfant pouvait être instruit à domicile et d'autres enfants dans un système scolaire.

Ce mot régulièrement ne correspond pas à la réalité.